

<http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-de-la-filiere-B.html>



Réforme de la filière B :
Commentaires de
l'Intersyndicale CFDT/
SNETAP-FSU sur le rapport
d'étape du groupe de travail

Date de mise en ligne : vendredi 15 février 2011

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Tout d'abord, l'intersyndicale tient à remercier Madame Olga Lefèvre-Pestel - Cheffe du bureau GM1 et pilote du groupe de travail - d'avoir invité les syndicats de l'enseignement secondaire maritime à participer aux travaux relatifs à la réforme de la filière B.

L'intersyndicale, dans un esprit de collaboration, a participé activement aux différentes réunions de ce groupe de travail en contribuant à l'atteinte des objectifs définis lors de la première séance.

Elle se félicite notamment que, pour les marins, l'esprit de promotion sociale ait été conforté mais ne peut à l'évidence se satisfaire de l'ensemble des points relatés dans ce rapport.

L'intersyndicale - elle aura d'autres occasions pour le faire - est déterminée à faire entendre et, cela dans l'intérêt de l'enseignement maritime, sa logique de filière professionnelle scolaire et étudiante. Elle ne peut valider certaines orientations proposées dans ce rapport d'étape notamment :

de ne pas envisager, de manière claire et sans équivoque, la création de [BTS](#) maritimes diplômants et au niveau attendu pour un BTS,

de la décision arbitraire de déqualifier, en termes de prérogatives, le Bac Pro [EMM](#),

de l'étonnant niveau d'accès, dans le parcours dans la voie professionnelle étudiante, à la formation amenant au diplôme de Chef mécanicien 3000 kW.

Le 14 février,

Pour le [SNETAP-FSU](#)

Nicolas GRÖVEL

Pour la [CFDT](#)

François YVON